
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 14 janvier 2020, à compter de 20h07.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée : Ghislain Beauregard

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum, déclare la session ouverte et offrent ses vœux de Bonne Année aux personnes présentes.

2020-01-01

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 ainsi que de la séance spéciale portant sur le budget 2020.
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt de document :
 - d) Règlement n° 315 concernant la taxation 2020 – Adoption
 - e) Rémunération du personnel – Année 2020 – Adoption
 - f) Taxes impayées 2018 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes
 - g) MMQ Assurances – Renouvellement
 - h) Règlement n° 316 concernant la rémunération des élus – Adoption
 - i) Remplacement du poste informatique de la Bibliothèque – Autorisation
 - j) Schéma de couverture de risques de la MRC de Marguerite-D'Youville – Mandat d'étude du dossier
 - k) Construction du chalet des loisirs – Paiement des factures au courant de l'année 2020

SD1 : Maison lézardées – Demande d'aide financière – Programme Rénovation Québec (SHQ)

SD2 : Projet structurant – Une maison une chanson

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

- a) Rapport du représentant
- b) Réparation des allèges de fenêtres avant et arrière du Centre communautaire – Octroi du contrat

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

- a) Rapport du représentant

7- VOIRIE ET AQUEDUC

- a) Rapport du représentant

- b) Plan d'intervention TECQ – Octroi du mandat
- c) Auscultation des chaussées (TECQ) – Octroi du mandat

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- b) Rapport du représentant

9- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

13- CORRESPONDANCE

- a) Lettre du Ministère des Transports – Réception de notre résolution 2019-10-133 concernant l'implantation d'une haie brise-vent

14- PÉRIODE DE QUESTION

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019 – ADOPTION AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE PORTANT SUR LE BUDGET 2020

2020-01-02

Il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 tel que déposé ainsi que de la séance spéciale portant sur le budget 2020.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2020-01-03

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2019, jusqu'au 14 janvier 2020 au montant de 213 998.31 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 14 janvier 2020 au montant de 213 998.31 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt de document

Aucun document

d) Règlement n° 315 concernant la taxation 2020 – Adoption

2020-01-04

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 ainsi que le dépôt du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement n° 315 « Règlement de taxation 2020 ».

ADOPTÉE

e) Rémunération du personnel – Année 2020

2020-01-05

CONSIDÉRANT l'indice du coût de la vie ainsi que les prévisions budgétaires de 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'ACCORDER le salaire convenu avec le personnel pour l'année 2020 lors de la rencontre du budget 2020 et ce rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

ADOPTÉE

f) Taxes impayées 2018 – Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes

2020-01-06

CONFORMÉMENT à l'article n° 1022 du *Code municipal*, la directrice générale dépose la Liste des taxes impayées au Conseil ;

CONFORMÉMENT à l'article n° 1023 du *Code municipal* la directrice générale, selon l'ordre reçu du Conseil, doit remettre avant le 20 janvier 2019 au *bureau de la MRC de Marguerite-D'Youville*, de même qu'au bureau de la *Commission scolaire des Patriotes*, la liste des propriétés dont le solde des comptes cumule une année et plus de retard, soit les arrérages des trois (3) versements de 2018 et avant ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas lieu de remettre une telle liste à la MRC de Marguerite-D'Youville étant donné l'état des taxes à recevoir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QU'aucune liste ne soit produite étant donné l'état de nos taxes à recevoir.

ADOPTÉE

g) MMQ Assurances – Renouvellement

2020-01-07

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) en date du 14 novembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

DE RENOUVELER la police d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) au montant de 9 869,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

h) Règlement n° 316 concernant la rémunération des élus – Adoption

2020-01-08

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 ainsi que le dépôt du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement n° 316 « Règlement sur la rémunération des élus ».

ADOPTÉE

i) Remplacement du poste informatique de la Bibliothèque – Autorisation

2020-01-09

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au remplacement du poste informatique à la Bibliothèque ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise Ordinateurs Experts Carignan Inc. en date du 6 janvier 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'AUTORISER le remplacement du poste informatique de la bibliothèque auprès de l'entreprise Ordinateurs Experts Carignan Inc. au montant de 1 070.00\$ avant taxes.

ADOPTÉE

j) Schéma de couverture de risques de la MRC de Marguerite-d'Youville – Mandat d'étude du dossier

2020-01-10

CONSIDÉRANT l'intention du Conseil de procéder à l'étude du dossier du Schéma de couverture de risque de la MRC de Marguerite-d'Youville versus les orientations gouvernementales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

DE mandater Me Mario Paul-Hus de la firme Municonseil Avocats, afin de procéder à l'étude du dossier du schéma de couverture de risques de la MRC de Marguerite-D'Youville versus les orientations gouvernementales.

ADOPTÉE

k) Construction du chalet des loisirs – Paiement des factures au courant de l'année 2020

2020-01-11

CONSIDÉRANT que le coût de la construction du chalet des loisirs était prévu au budget 2019 ;

CONSIDÉRANT que la construction se poursuit en 2020 et qu'aucun montant n'a été prévu au budget 2020 à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

DE puiser l'argent nécessaire au paiement des factures de l'année 2020 pour la construction du chalet des loisirs à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Réparation des allèges de fenêtres avant et arrière du Centre communautaire – Octroi du contrat

2020-01-12

CONSIDÉRANT que nous devons procéder au remplacement des allèges de fenêtres avant et arrière du Centre communautaire ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de remplacement des allèges de fenêtres avant et arrière du Centre communautaire à l'entrepreneur BV Maçonnerie pour un montant de 7 980 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beaugard étant absent on mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Ghislain Beaugard étant absent, on mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Plan d'intervention TECQ – Octroi du mandat

2020-01-13

CONSIDÉRANT que dans le cadre du programme TECQ, nous devons mettre à jour notre plan d'intervention ;

CONSIDÉRANT les différentes soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

DE MANDATER la firme GBI Services d'ingénierie pour la mise à jour de notre plan d'intervention tel que leur offre de services au montant de 11 000.00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

c) Auscultation des chaussées (TECQ) – Octroi du mandat

2020-01-14

CONSIDÉRANT que dans le cadre du programme TECQ, nous devons procéder à l'auscultation des chaussées ;

CONSIDÉRANT les différentes soumissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

DE MANDATER la firme Englobe pour l'auscultation des chaussées tel que leur offre de services en date du 8 janvier 2020 au montant de 4 975.00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Louis Tremblay mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse

12- AUTRES DOSSIERS

Aucun.

13- CORRESPONDANCE

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance suivante :

- a) Lettre du Ministère des Transports – Confirmation de la réception de notre résolution 2019-10-133 concernant l'appui à la MRC de Marguerite-D'Youville concernant l'implantation d'une haie brise-vent aux abords de l'autoroute 30.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Aucune question n'a été posée.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-01-15

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h17.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière